

# Terrasson et Mont-de-Marsan - Haute-lande, des petites zones d'emploi spécialisées

Analyse économique des emplois  
Auteur : Jean-Pierre DUBAN

---

## Résumé

La région Aquitaine se distingue par une activité économique résidentielle plus importante qu'au niveau national. Cependant, à l'échelle locale, certains territoires aquitains sont plus orientés vers l'appareil productif. Ce sont en général les zones d'emploi les plus petites et elles sont très spécialisées. C'est le cas de celles de Terrasson et de Mont-de-Marsan - Haute-Lande.

---

## Sommaire

- Les emplois surtout dans la sphère productive
- L'économie résidentielle dominante
- Des activités comparables à celle de la région
- La Fonction publique présente

---

## Publication

**La région Aquitaine se distingue par une activité économique résidentielle plus importante qu'au niveau national. Cependant, à l'échelle locale, certains territoires aquitains sont plus orientés vers l'appareil productif. Ce sont en général les zones d'emploi les plus petites et elles sont très spécialisées. C'est le cas de celles de Terrasson et de Mont-de-Marsan - Haute-Lande.**

Bordeaux, Pau, Bayonne, ces trois aires urbaines les "plus peuplées" de l'Aquitaine, regroupent 1,4 million de personnes, soit 47 % de la population des ménages au 1er janvier 2005. Elles sont de tailles inégales : la plus importante, Bordeaux, concentre près d'un million d'habitants, Pau et Bayonne 220 000 chacune. Entre 1999 et 2005, la population s'y est accrue à un taux annuel moyen de 1,06 %, légèrement supérieur au taux régional. Entre 1990 et 1999, elle n'avait progressé que de 0,69 % en moyenne par an, mais cette évolution était nettement plus forte que celle de la région (+ 0,45 %).

Pour rendre compte des différentes logiques de localisation des emplois et des salaires sur le territoire, les activités ont été réparties en **trois sphères** (cf. définitions en page 6). En Aquitaine, 43 % des emplois appartiennent à **la sphère de l'économie résidentielle**, 33 % des emplois dépendent de **la sphère appareil productif** et 24 % des emplois appartiennent à **la sphère publique** : emplois publics de l'État, des collectivités territoriales ou de la fonction publique hospitalière. Cette vision globale de l'Aquitaine, avec des activités plus résidentielles et moins orientées vers la sphère productive que la moyenne métropolitaine, masque les disparités des territoires. Les plus petites zones d'emploi sont les territoires les plus spécialisés dans des activités de la sphère productive.

## Cinq zones où les emplois "productifs" dépassent ceux de l'économie résidentielle

unités : nombre et %

Zones d'emploi	Population (au 1/1/ 2002)	Part des effectifs salariés (%) dans			Part dans la région (%)	
		l'appareil productif	l'économie résidentielle	la sphère publique	salariés	rémunérations
Bordeaux-Zone centrale	803 157	35,2	41,9	22,9	36,5	39,8
Bayonne-Pyrénées	255 871	28,7	51,3	20,0	8,5	8,3
Pau	246 800	32,6	42,6	24,9	8,8	9,0
Périgueux	158 491	23,6	45,7	30,7	5,6	5,0
Agen	152 481	33,8	41,5	24,7	5,4	5,1
Libourne - Montpon - Ste-Foy-la-Grande	146 884	32,1	38,8	29,1	3,8	3,6
Bordeaux-Arcachonnais	45 406	27,2	49,2	23,6	3,4	3,2
Dax	121 413	33,0	43,0	24,0	3,7	3,6
Mont-de-Marsan - Est des Landes	110 275	31,8	35,6	32,6	3,7	3,5
Bergerac	88 328	29,1	48,5	22,4	2,4	2,2
Villeneuve-sur-Lot - Fumel	88 163	33,8	40,1	26,1	2,3	2,0
Bordeaux-Cubzacais	77 429	34,4	41,1	24,5	1,5	1,3
Sud des Landes	68 988	<b>45,4</b>	39,1	15,5	2,0	1,9
Langon - Bazas - La Réole	68 935	32,4	41,1	26,6	1,7	1,5
Bordeaux-Médoc	67 749	24,6	51,4	24,1	1,3	1,1
Lacq - Orthez	65 087	<b>46,0</b>	36,0	17,9	2,1	2,2
Bordeaux-Entre-deux-Mers	63 476	27,2	42,0	30,8	1,1	1,0
Marmande - Casteljaloux	61 919	33,9	42,5	23,6	1,7	1,5
Nord-est de la Dordogne	43 885	<b>35,9</b>	33,1	31,1	1,0	0,8
Oloron - Mauléon	42 774	32,7	43,8	23,5	1,2	1,2
Sarlat-la-Canéda	42 218	27,9	44,0	28,1	1,1	1,0
Terrasson	30 174	<b>45,2</b>	35,8	19,0	0,7	0,7
Mont-de-Marsan - Haute-Lande	17 460	<b>48,8</b>	29,6	21,6	0,4	0,4
<b>Aquitaine</b>	<b>2 967 363</b>	<b>33,1</b>	<b>42,8</b>	<b>24,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Effectifs salariés par zone d'emploi

Source : Insee - Clap 2004

Les cinq grandes zones d'emploi regroupent 65 % des emplois salariés de la région pour 67 % des rémunérations versées tandis que les cinq plus petites totalisent 4,5 % des emplois salariés pour 4,1 % des salaires.

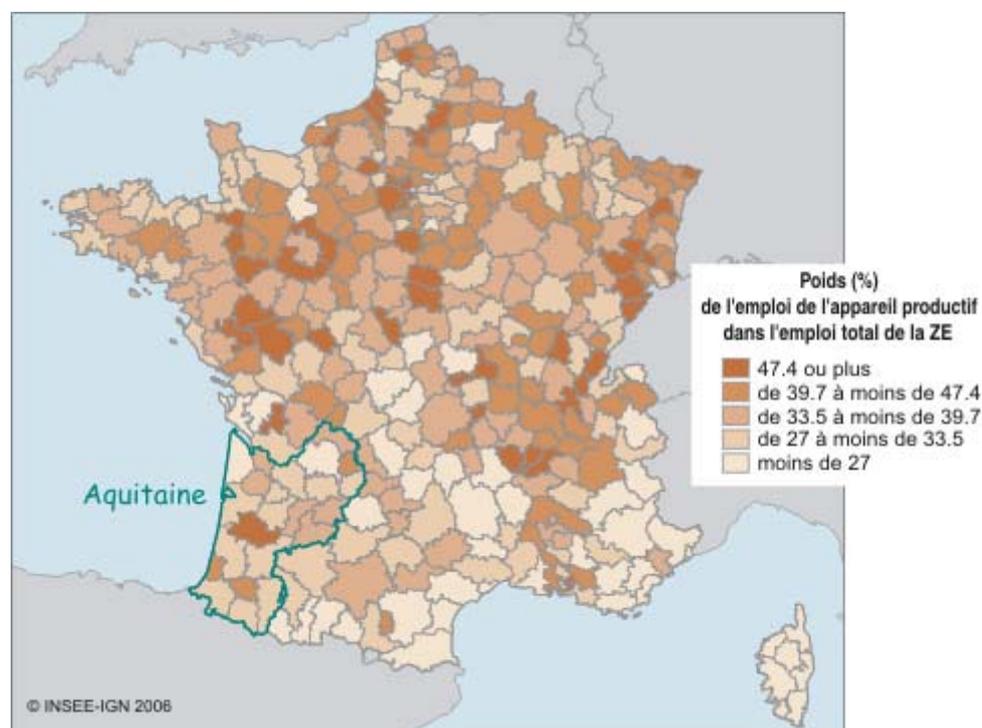
## Les emplois surtout dans la sphère productive

Terrasson, Mont-de-Marsan - Haute-lande, Lacq - Orthez, le Sud des Landes et le Nord-Est de la Dordogne sont les seules zones d'emploi où l'emploi "productif" dépasse l'emploi "résidentiel". Ce sont des zones peu peuplées, elles représentent entre 1 et 2, 5 % de la population régionale.

L'appareil productif génère presque la moitié des emplois dans les deux plus petites zones, Mont-de-Marsan - Haute-Lande et Terrasson. Dans la première, ces emplois se retrouvent dans les scieries installées dans la forêt landaise, les fabriques de meubles et les industries agricoles et alimentaires. Les industries des biens intermédiaires, principalement du bois et du papier, avec entre autres les papeteries de Condat, et la chimie, caoutchouc et plastiques sont les spécialisations industrielles de la zone d'emplois de Terrasson.

L'appareil productif génère aussi presque la moitié des emplois dans les zones d'emploi de Lacq-Orthez, du Sud des Landes, zones plus urbanisées que les deux précédentes. Les secteurs de l'énergie, combustibles et carburants, et les industries des biens intermédiaires avec la chimie, caoutchouc et plastiques, se distinguent dans la zone de Lacq - Orthez. Les industries des biens d'équipement, notamment la construction aéronautique, celles de l'agro-alimentaire et de l'habillement-cuir dominent dans la zone d'emploi du Sud des Landes, autour de Tarnos.

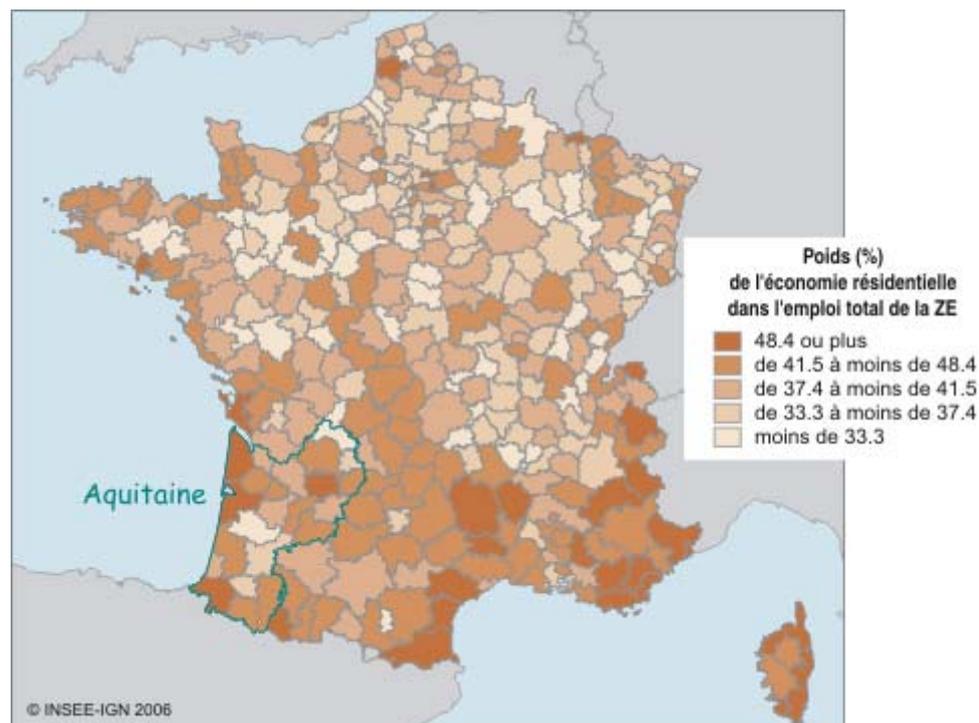
### La moitié des emplois dans la sphère productive dans la zone de Mont-de-Marsan - Haute-lande



## L'économie résidentielle dominante

Tourisme oblige, les zones d'emploi de Bayonne-Pyrénées et de Périgueux offrent une forte proportion d'emplois dans la sphère de "l'économie résidentielle" : 51 % des emplois de la zone de Bayonne et 46 % de la zone de Périgueux. L'économie résidentielle soutient l'emploi salarié dans quelques zones d'emplois plus modestes où le tourisme se développe. Il génère des emplois dans le commerce de détail, notamment saisonnier, et entraîne une propension à la construction de logements. L'économie résidentielle est ainsi fortement développée dans les zones d'emploi de Bordeaux-Médoc (51 % des emplois de la zone), Bordeaux-Arcachonnais (49 %), Bergerac (48 %), et Sarlat-la-Canéda (44 %). Les hôtels restaurants du Médoc et du Périgord noir restent les principales sources d'emplois de la sphère résidentielle. Comme dans la zone d'emplois de Bayonne-Pyrénées, dans celle de Bordeaux-Arcachonnais les activités immobilières, les hôtels, les restaurants et le commerce de détail sont en proportion beaucoup plus développés qu'ailleurs. Les services aux particuliers dans la zone de Sarlat et les activités de santé et d'action sociale destinés aux personnes âgées dans celle de Bergerac, sont également très bien représentés.

## La moitié des emplois dans l'économie résidentielle dans les zones de Bayonne-Pyrénées et de Bordeaux-Médoc



### Des activités comparables à celle de la région

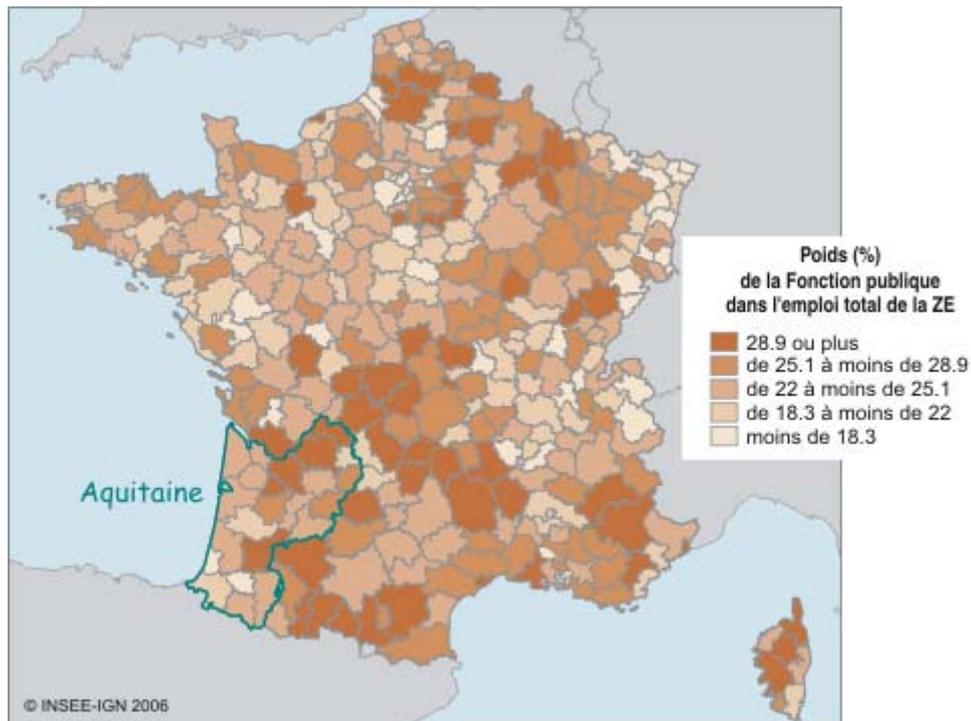
Neuf zones d'emplois se distinguent par une concentration de l'activité économique et un niveau de spécialisation peu élevé, caractéristique d'une économie diversifiée, dont la répartition par sphère se rapproche de celle de l'Aquitaine. Parmi elles se trouvent la plus importante, Bordeaux - Zone centrale, mais aussi celles de Pau, Agen et Dax. D'autres territoires moins peuplés ont les mêmes caractéristiques telles que Villeneuve-sur-Lot - Fumel, Bordeaux-Cubzacais, Langon - Bazas - La Réole, Marmande - Casteljaloux et Oloron - Mauléon, zones de moins de 100 000 habitants. À l'exception de Bordeaux-Cubzacais, toutes ces zones sont le siège de préfecture ou de sous-préfecture.

### La Fonction publique présente

Les trois composantes de la fonction publique, État, territoriale et hospitalière sont bien représentées dans la zone d'emploi siège de préfecture Mont-de-Marsan - Est des Landes (33 % des emplois salariés). C'est également le cas de la vaste zone d'emplois de Libourne - Montpon - Ste-Foy-la-Grande (29 % des emplois salariés), grâce à la présence de la sous-préfecture de Libourne.

Des zones d'emplois moins denses, éloignées des grandes agglomérations, ont dû aussi étoffer leur nombre d'emplois publics, principalement par la présence sur leur territoire d'un ou plusieurs établissements hospitaliers. Ainsi 31 % des emplois salariés de Bordeaux-Entre-deux-Mers sont occupés par des agents de la fonction publique, dont plus de la moitié dans la santé et l'action sociale, grâce notamment à la présence de l'hôpital spécialisé de Cadillac.

Mont-de-Marsan - Est des landes : un tiers des emplois dans la Fonction publique



Le degré de spécialisation ou de diversification de certaines zones permet d'appréhender les risques liés à l'impact d'un choc sectoriel affectant la zone par rapport à l'ensemble de l'économie de la zone.

---

## Informations diverses : source, méthodologie, définitions, bibliographie

### Source

Un nouveau dispositif de Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) permet désormais d'obtenir chaque année une image de l'activité économique locale et de suivre, par activité détaillée, les profils d'emplois et de salaires des zones d'emploi. Ce dispositif s'appuie sur plusieurs sources administratives dont il fait la synthèse, principalement les Urssaf et les Déclarations annuelles de données sociales (DADS).

### Méthodologie

Quelle que soit la région, Clap fournit une information homogène sur la localisation des établissements, l'emploi et la masse des rémunérations versées pour le croisement zone d'emploi - nomenclature de synthèse économique en 114 postes. La source CLAP est destinée à l'analyse économique localisée du facteur travail : c'est pourquoi on évalue le nombre de postes de travail des établissements implantés dans une zone et la masse salariale qu'ils versent. Clap ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi qui privilégient l'évaluation du nombre de personnes en emploi sur une zone.

Cette étude couvre l'ensemble de l'emploi salarié, hormis les emplois domestiques et, pour des raisons de qualité d'information, l'agriculture et la défense. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés. Seuls sont pris en compte les établissements employeurs.

### Définitions

L'activité est répartie en trois sphères :

- la sphère "productive" est composée de l'industrie, du secteur de l'énergie, des services aux entreprises, de la logistique, du commerce de gros et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local. Dans cette sphère l'emploi suit les entreprises. C'est la partie de l'économie la plus exposée aux contraintes et aux chocs de l'économie mondialisée
- la sphère de "l'économie résidentielle" contient principalement les services aux particuliers, la construction, la santé, l'action sociale, le commerce de détail, les activités financières et le transport de voyageurs. Pour ces activités de proximité, l'emploi suit la population
- la sphère "publique" dont la localisation est d'abord commandée par l'organisation administrative du territoire, regroupe les salariés des administrations de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités,...).

### Bibliographie

- **"Un poids important de l'économie résidentielle en Aquitaine"** - Insee Aquitaine - Quatre pages n° 158 - septembre 2006
- **"La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004"** - Insee Première - n° 1100 - septembre 2006